

inconvéniens temporaires, elle prouvera être une réforme substantielle. Il espère que le gouvernement prendra des mesures pour rendre publiques les termes généraux de la loi, avant qu'elle vienne en force, afin que le public se familiarise avec.

L'Hon. M. GEOFFRION.—Ce sera fait.

L'item passe, aussi l'item 173, salaires des inspecteurs de poids et mesures, \$60,000.

Sur l'item 174 pour l'achat et la distribution d'échalons de fleur, \$3,000. en réponse à l'hon. M. MITCHELL.

L'Hon. M. GEOFFRION dit que ce vote est requis pour pourvoir les inspecteurs de fleur, poissons, etc., d'échalons nécessaires. L'item passe.

Sur l'item 175 pour rencontrer les dépenses sous l'acte 36 Vic. chap. 49,

L'Hon. M. TUPPER demande quelle mesure se propose-t-on de prendre sous cet acte.

L'Hon. M. CARTWRIGHT dit que l'idée présente est d'appointer des officiers en médecine, familiers avec la chimie, dans les grandes cités de la Puissance. Leur devoir sera d'examiner les échantillons des différents articles de nourriture, et s'ils sont trouvés adultérés, les personnes coupables seront poursuivies.

L'item passe.

Les items 176, Salaires et contingents des officiers des canaux; 177, Collections des droits de glissoirs et estacades; réparations et dépenses d'opération des mêmes, passeront sans discussion.

Sur l'item 179, \$2,055,000, Intercolonial et autres chemins de fer du gouvernement dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick,

M. DOMVILLE demande si ce montant d'argent devait être appliqué à ce qui se comprend être le chemin de fer Intercolonial proposé, ou si tous les autres chemins de fer du gouvernement dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick étaient compris. Il ne paraît pas y avoir une distinction bien marquée entre les chemins de fer sous ce rapport. Il aurait référé à ce sujet plus tôt, mais comme il avait été relégué devant un sous-comité où M. BRYDGES et autres y seraient appelés, il s'était abstenu de le faire. On ne peut, dans tous les cas, laisser passer ce montant en bloc sans demander au gouvernement

L'hon. M. Tupper

s'il l'a placé au compte de construction ou d'entretien.

L'Hon. M. CARTWRIGHT dit que l'hon. membre verra les détails à la page 69. Il ajoute que le terme "Chemin de fer Intercolonial" inclut tous les chemins de fer du gouvernement dans les Provinces Maritimes.

M. YOUNG attire l'attention sur le fait qu'il y avait \$447,000 de réduits dans les dépenses de cette seule branche du service public. Il considère que l'exposition de ce fait seul, reflète considérablement sur le caractère de l'administration de l'ancien gouvernement. Il n'a pas l'intention de faire des remarques sur ce point, voyant que tout le sujet a été référé à un comité, mais il dira seulement que c'est une bonne preuve de l'énergie et de l'économie que le ministre des Travaux Publics a pu infuser dans son département.

M. KIRKPATRICK dit que l'hon. membre pour Waterloo Sud, est un peu trop pressé à donner crédit au gouvernement. Le fait est que l'année dernière ils ont augmenté les estimés de \$496,000, et cette année, ils les ont réduits d'à peu près \$447,000, laissant une augmentation nette de \$40,000 au-dessus des plus hauts estimés de l'ancien gouvernement.

M. YOUNG dit que l'augmentation de l'année dernière s'explique par le changement de système de faire les comptes, comme beaucoup de dépenses doivent aller au compte des dépenses d'opérations, au lieu d'aller au compte capital. L'hon. membre n'est pas assez ignorant pour ne pas connaître la mauvaise administration sur le chemin de fer Intercolonial qui a été mise au jour par M. BRYDGES; s'il a connaissance de ces faits, sa témérité à dénier la comparaison est extraordinaire. Lui (M. Young) considère que la réduction accomplie par le gouvernement, est une réduction *bona fide*, pendant qu'il est bien connu que l'augmentation l'année dernière, n'est pas due à une plus grande dépense, mais à un désir d'avoir les dépenses qui existent réellement chargées à leur propre compte.

M. WRIGHT (Pontiac).—Il aimerait à savoir si la réduction est sur le compte capital ou sur celui des dépenses d'opérations, parce que jusqu'à ce que cela soit expliquée, il est impossible de dire si le gouvernement mérite d'être l'bué